

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Public Works and Government Services / Travaux publics et services gouvernementaux Kingston Procurement Des Acquisitions Kingston 86 Clarence Street, 2nd floor Kingston Ontario K7L 1X3

Bid Fax: (613) 545-8067

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services / Travaux publics et services gouvernementaux
Kingston Procurement
Des Acquisitions Kingston
86 Clarence Street, 2nd floor
Kingston
Ontario
K7L 1X3

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Solicitation No N° de l'invitation		
W3474-141601/B		
éférence du client	•	
éférence de SEAG		
CCC No./N° CCC - FMS	No./N°	VME
- L'invitation pre	end f	Time Zone Fuseau horaire
		Eastern Standard Time EST
		•
n: 🗹 Other-Autre:		
ser toutes questions à:		Buyer ld - ld de l'acheteur kin508
one	FAX	No N° de FAX
(613) 545-8059 () (613) 545-8067		
ces et construction:	ort Squa	ndron
	éférence du client éférence de SEAG CCC No./N° CCC - FMS - L'invitation pre n: Other-Autre: eser toutes questions à: one ces, and Construction: ces et construction:	éférence du client éférence de SEAG CCC No./N° CCC - FMS No./N° - L'invitation prend fin: ✓ Other-Autre: sser toutes questions à: one FAX N (613)

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
See Herein	
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de	e l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign (type or print)	on behalf of Vendor/Firm
Nom et titre de la personne autorisée à sign de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractè	
Signature	Date



Solicitation No. - N° de l'invitation W3474-141601/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

kin508

File No. - N° du dossier

KIN-4-42039

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

voir ci-joint

W3474-14-1601

Buyer ID - Id de l'acheteur kin508 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

File No. - N° du dossier W3474-14-1601

KIN-4-42039

Cette demande de soumissions annule et remplace la demande de soumissions numéro W3474-141601/A, datée du 25 juillet 2014, dont la date de clôture était le 17 septembre 2014, à 2PM (EDST). Un compte rendu ou une rencontre de rétroaction sera offert sur demande aux soumissionnaires, aux offrants ou aux fournisseurs qui ont présenté une offre dans le cadre de la demande de soumissions précédente.

TABLE DES MATIÈRES

TITRE: Trousse d'outils de bord

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- Besoin
- 2. Compte rendu
- Accords commerciaux

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

- 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2. Présentation des soumissions
- 3. Demandes de renseignements en période de soumission
- 4. Lois applicables

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 1. Procédures d'évaluation
- 2. Méthode de sélection

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

1. Attestations préalables à l'attribution du contrat

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Besoin
- 3. Clauses et conditions uniformisées
- 4. Durée du contrat
- 5. Responsables
- 6. Paiement
- 7. Instructions relatives à la facturation
- 8. Attestations
- 9. Lois applicables
- 10. Ordre de priorité des documents
- 11 (s'il y a lieu)

Liste des annexes

Annexe A Besoin

Annexe B Base de paiement

File No. - N° du dossier W3474-14-1601 Buyer ID - Id de l'acheteur kin508 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

KIN-4-42039

TITRE: Trousse d'outils de bord

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Besoin

Le bureau de projet des C130J a ultérieurement relevé la nécessité d'équiper le 436 ET de 3 autres râteliers d'outillage pour les SA avec le même outillage existant conformément à l'annexe B ci-jointe.

2. Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

3. Accords commerciaux

« Ce besoin est assujetti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI). »

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions</u> <u>uniformisées d'achat</u>(https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document <u>2003</u> (2014-06-26) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

- « Les paragraphes 04 et 05 de l'article 01 Dispositions relatives à l'intégrité soumission, des instructions uniformisées (*insérer* 2003 ou 2004, selon le cas) incorporées ci-haut par renvoi, sont supprimées en entier et remplacées par ce qui suit :
 - 4. Les soumissionnaires qui sont incorporés ou une entreprise à propriétaire unique, y compris ceux soumissionnant à titre de coentreprise, ont déjà fourni

File No. - N° du dossier W3474-14-1601 Buyer ID - Id de l'acheteur kin508 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

KIN-4-42039

une liste des noms de tous les individus qui sont administrateurs du soumissionnaire, ou le nom du propriétaire, au moment de présenter un arrangement dans le cadre de la demande d'arrangements en matière d'approvisionnement (DAMA). Ces soumissionnaires doivent diligemment informer le Canada par écrit de tout changement touchant la liste des noms des administrateurs pendant ce processus d'achat ainsi que pendant la période du contrat.

5. Le Canada peut, à tout moment, demander à un soumissionnaire de fournir des formulaires de consentement dûment remplis et signés (Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire - PWGSC-TPSGC 229) pour toute personne ou toutes les personnes mentionnées ci-dessus, et ce dans un délai précis. À défaut de fournir les formulaires de consentement et les renseignements connexes dans le délai prévu, ou à défaut de coopérer dans le cadre du processus de vérification, la soumission sera déclarée non recevable. »

1.1 Clauses du Guide des CCUA

B4024T (2006-08-15) Aucun produit de remplacement

2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

3. Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins dix (10) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

5. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le

File No. - N° du dossier W3474-14-1601 Buyer ID - Id de l'acheteur kin508 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

KIN-4-42039

nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I: Soumission technique (1 copies papier)

Section II: Soumission financière (copies papier) et 1 copies électroniques sur fichier Excel

doit être envoyé, par courriel à kingston.procurement@pwgsc.gc.ca

Section III: Attestations (copies papier)

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique et de la copie papier, le libellé de la copie papier l'emportera sur celui de la copie électronique.

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement <u>Politique d'achats écologiques</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I: Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

File No. - N° du dossier W3474-14-1601 Buyer ID - Id de l'acheteur kin508 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

KIN-4-42039

1.1 Fluctuation du taux de change

C3011T (2013-11-06) Fluctuation du taux de change

1.2 Clauses du Guide des CCUA

Section III: Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

1.1 Évaluation financière

- Bidders must submit pricing in accordance with Annex B, Basis of Payment, with their bid at bid closing;
- 1.1.1 The price used in the evaluation will be based on the low aggregate of the unit prices multiplied by the usage.
- 1.1.2 Clause du Guide des CCUA A0222T (2014-06-26) Évaluation du prix

2. Méthode de sélection

2.1 Une soumission doit respecter toutes les exigences de la demande de soumissions pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements connexes exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur à l'une de ses obligations prévues au contrat, s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission peut être déclarée non recevable, ou constituer un manquement aux termes du contrat.

File No. - N° du dossier W3474-14-1601 Buyer ID - Id de l'acheteur kin508 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

KIN-4-42039

1. Attestations préalables à l'attribution du contrat

1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - renseignements connexes

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Dispositions relatives à l'intégrité - soumission, des instructions uniformisées <u>2003</u>. Les renseignements connexes, tel que requis aux dispositions relatives à l'intégrité, assisteront le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « <u>soumissionnaires à admissibilité limitée</u> » (http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) - Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « <u>soumissionnaires à admissibilité limitée</u> » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Exigences relatives à la sécurité

Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

Besoin

Le bureau de projet des C130J a ultérieurement relevé la nécessité d'équiper le 436 ET de 3 autres râteliers d'outillage pour les SA avec le même outillage existant conformément à l'annexe B ci-jointe.

3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u>(https://://ccuasacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp)achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

3.1 Conditions générales

2010A (2014-06-26), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

4. Durée du contrat

4.1 Date de livraison

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier W3474-14-1601 Buyer ID - Id de l'acheteur kin508 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

KIN-4-42039

Bien que la livraison soit demandée	pour le 01	Septembre 2014,	la meilleure	date de l	ivraison
qui peut être offerte est le					

5. Responsables

5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom: Tammy Weaver

Titre: Agent d'approvisionnements

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Direction générale des approvisionnements

Adresse : 86 Clarence Street Kingston, ON K7L 1X3

Téléphone : 613-545-8059 Télécopieur : 613-545-8067

Courriel: tammy.weaver@pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour le contrat est :
Nom :
Titre :
Organisation :
Adresse :
Téléphone : Télécopieur : Courriel :
Le chargé de projet représente le ministère ou l'orga

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

5.3	Représentant d	de l'entrepreneur
Nom:	-	•
Titre:		
Organi	sation :	
Adress		

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier W3474-14-1601 Buyer ID - Id de l'acheteur kin508 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

KIN-4-42039

Téléphone :
Télécopieur :
Courriel:

6. Paiement

6.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un(des prix unitaire(s) ferme(s) OU dans « l'annexe B, selon un montant total de _____ \$ (insérer le montant au moment de l'attribution du contrat). Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.2 Limite de prix

Clause du Guide des CCUA C6000C (2011-05-16). Limite de prix

6.3 Paiement unique

Clause du Guide des CCUA H1000C (2008-05-12), Paiement unique

7. Instructions relatives à la facturation

- L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé «
 Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être
 soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
- 2. Les factures doivent être distribuées comme suit:

0

a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.

8. Attestations

8.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ainsi que la coopération constante quant aux renseignements connexes sont des conditions du contrat. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou à fournir les renseignements connexes, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le

Amd. No. - $\ensuremath{N^\circ}$ de la modif.

File No. - N° du dossier W3474-14-1601 Buyer ID - Id de l'acheteur kin508 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

KIN-4-42039

droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

9. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) <u>2010A (2014-06-26), Conditions générales biens (complexité moyenne)</u>
- c) Annexe A. Besoin:
- d) Annexe B, Basis of Payment;
- e) la soumission de l'entrepreneur en date du .

11. Instructions d'expédition - livraison à destination

Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés :

Rendu droits acquittés (DDP) Ministère de la Défense nationale, ESTTMA/CCOFC 8^e Escadre Trenton, CP 1000 Succ. Forces, 7, avenue Westin, Bât 182, Astra (Ontario), K0K 3W0 selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier W3474-14-1601 Buyer ID - Id de l'acheteur kin508 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

KIN-4-42039

ANNEXE « A »

BESOIN

1. But

Le but de cette exigence est de demander l'outillage pour les râteliers d'outillage de structure d'aéronefs (SA) du 436^e Escadron pour le C130J Hercules. Les outils doivent être identiques aux outils utilisés en ce moment par l'Escadron.

2. Contexte

Le but du projet initial C130J était d'équiper l'escadron de maintenance avec les outils communs requis pour effectuer la maintenance des aéronefs avant l'arrivée des nouveaux aéronefs. Environ 800 000 \$ CAN ont été dépensés pour réaliser cet objectif. Tous les râteliers d'outillage et toutes les trousses d'outils ont été configurés conformément à la Tool Control Maintenance Policy des Forces canadiennes. L'étape de production et de configuration comporte de nombreuses heures-personnes appliquées au positionnement géométrique de chaque outil, à la coupe commandée par ordinateur de centaines de panneaux en mousse pour ranger les outils et à la configuration des râteliers d'outillage ainsi qu'à la liste de contrôle et au mappage connexes.

3. Exigence

Le Bureau de gestion de projet (BGP) du C130J a subséquemment déterminé que le besoin existe d'équiper le 436^e Escadron avec trois râteliers d'outillage de SA supplémentaires avec les mêmes outils déjà en usage conformément à l'Annexe B ci-jointe.

 $Solicitation \ \ No. - \ N^\circ \ de \ l'invitation \\ W3474-141601/B \\ Client \ Ref. \ No. - \ N^\circ \ de \ réf. \ du \ client$

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier W3474-14-1601 Buyer ID - Id de l'acheteur kin508 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

KIN-4-42039

ANNEXE « B »

Base de paiement

Excel spreadsheet